DÉPARTEMENT DU RHONE — 3e CIRCONSCRIPTION

Elections législatives du 18 novembre 1962

ENTENTE DÉMOCRATIQUE

INDEPENDANTS DE GAUCHE — PARTI SOCIALISTE S. F. I. O. — U. D. S. R.
PARTI RADICAL-SOCIALISTE



Joannès AMBRE

Un fait nouveau : Naissance d'une Entente Démocratique pour une République moderne

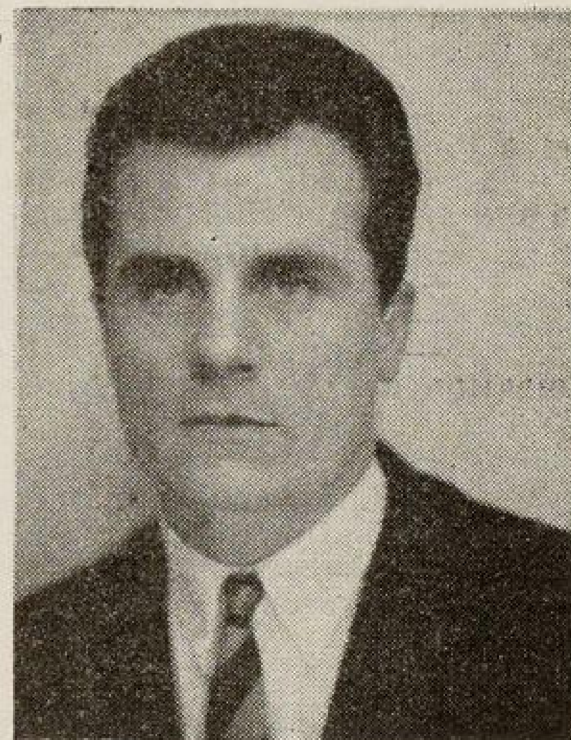
COMITE DE PARRAINAGE

A. PINTON, Sénateur du Rhône,
P. RESSICAUD, Conseiller national économique,
Alban VISTEL, Compagnon de la Libération,
E. GAGNAIRE, Maire de Villeurbanne,
Jean GUINET, Président du Tribunal administratif de Dijon,
Georges COHENDY, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats,
J. POUILLOUX, Professeur à la Faculté des Lettres,
Dr A. THOMASSET, L. BERNARD, Dr J. WERTHEIMER, A. SAP.

COMITE DE SOUTIEN

Mmes B.-P. BERNARD, G. BLANCHET, S. PELOSSE.

MM. BREST, M. COINDRE, J. CASTOLDI, CUBLIER, P. DREYFUS, ex-champion du Monde de Boules; P. DI CICCO, ex-champion d'Europe de Boxe; de MAUROIS, J.-Cl. GEAY, R. GERMOUTY, A. MAITRE, NATIVEL, R. PAYEN, J. PAVOUD, PACHES, PROVERBIO, M. RAY, J. REY, ROBIN, A. TOURRES, R. CHAVANIS, G. MEFRET.



Jean GENETY

UN CONTRAT DE 4 ANS POUR UNE ASSEMBLEE, UN GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE, UN PLAN.

NOTRE ELECTION NE SERA PAS UNE FIN MAIS UN COMMENCEMENT.

NOUS NE PROMETTONS QUE CE QUE NOUS SAVONS POUVOIR TENIR.

POUR UNE CHARTE DE L'ENSEIGNEMENT.

Monsieur, Madame,

Pour la première fois depuis quarante ans, un très large regroupement républicain vient d'être réalisé dans le Département du Rhône, comme dans toute la France.

Indépendants de Gauche, Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, Parti Radical-Socialiste, Parti Socialiste S. F. I. O. ont, avec le concours d'Hommes Libres, lassés comme vous par les divisions stériles, constitué l'Entente Démocratique.

L'Entente Démocratique présente à vos suffrages, pour la 3e circonscription de Lyon, **Maître Joannès AMBRE** et le **Docteur GENETY.**

Joannès AMBRE est né sur les pentes de la Croix-Rousse. Formé à l'Ecole d'**Edouard HERRIOT,** il est toujours demeuré fidèle à l'idéal de libéralisme du Grand Homme d'Etat.

Le Docteur GENETY exerce parmi vous son art. Son dévouement et sa conscience vous sont connus, ainsi que ses activités sportives.

Ils pensent donc être en droit de vous proposer un contrat politique qu'avec votre concours, ils entendent réaliser.

En voici l'armature :

I. — LA LIBERTE PAR LA LOI

— Gouvernement de législature garantissant la stabilité de l'Etat;
— Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs;
— Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice;
— Etablissement d'un régime d'information objective, dans le cadre de garanties à la Presse, et d'un statut enfin démocratique de la Radio-Diffusion-Télévision Française.

II. — LA JUSTICE ECONOMIQUE ET SOCIALE

— Expansion dans la stabilité, par l'élaboration d'un plan économique et social conciliant les exigences du développement économique et la liberté de l'homme;
— Amélioration du niveau de vie des travailleurs par une politique de plein emploi et l'établissement d'un salaire minimum interprofessionnel garanti, indexé non plus sur un indice arbitraire mais sur l'accroissement contrôlé du revenu national;
— Droit au bien-être et à la dignité des personnes âgées;
— Suppression des dépenses somptuaires et de pur prestige et affectation des crédits ainsi dégagés à la construction massive et accélérée de logements, dotés des espaces verts et des parcs de stationnement indispensables;
— Elaboration, avec le concours de tous les animateurs économiques, sociaux et syndicaux de la région, d'un plan régional de développement et d'équipement;
— Défense des intérêts professionnels;
— Sauvegarde du commerce local et de l'artisanat, notamment par la simplification et l'allègement des charges fiscales.

III. — LES DROITS DE LA JEUNESSE

— Coup d'arrêt à la « valse » des Ministres de l'Education nationale (sept en une seule législature) et à l'incohérence des prétendues réformes nécessaires de l'Enseignement;
— Etude, avec l'ensemble des syndicats d'enseignants et des mouvements d'étudiants intéressés, d'une véritable charte scolaire et universitaire;
— Utilisation immédiate des crédits votés par le Parlement pour les constructions scolaires;
— Recrutement et formation du personnel enseignant indispensable;
— Développement de l'enseignement technique et professionnel;
— Equipement sportif à la mesure de l'accroissement de la population et des perspectives de l'organisation des Jeux Olympiques dans notre Cité.

IV. — LA FRANCE DANS LE MONDE

— Construction d'une Europe des communautés politiquement intégrée, et non issue de la juxtaposition des nationalismes;
— Elargissement du Marché Commun;
— Présence active de la France dans les organisations internationales;
L'O.N.U. vient de sauver la paix menacée à Cuba. Elle rassemble les peuples du monde entier et ne saurait être valablement méprisée.

V. — ANCIENS COMBATTANTS, DEPORTES, RESISTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

— Ils ont été l'honneur et le sacrifice de la Nation.
— Ils ont droit à la gratitude de la France et leurs légitimes intérêts doivent être respectés.

Pour mener à bien ce programme,
Pour la création d'une République Moderne,

Aidez au succès de

Joannès AMBRE

Combattant volontaire de la Résistance
Engagé volontaire dans les Forces Aériennes Françaises Libres
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de Guerre avec palmes - Médaille de la Résistance

Jean GENÉTY

Docteur en Médecine
Ancien International

Imp. Nouvelle Lyonnaise, 3, r. Ste-Catherine, Lyon